

# INSTRUCTION COMMUNE TOUS LES NIVEAUX D'INSTRUCTION GUIDE PÉDAGOGIQUE



#### **SECTION 6**

#### OCOM MX01.01F - PARTICIPER À UNE ÉLECTION

Durée totale : Une séance = 90 min

#### PRÉPARATION

#### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Ce GP appuie l'OCOM MX01.01F (Participer à une élection) présenté dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne, Norme de qualification et plan de l'étoile verte, chapitre 4.

En consultant l'autorité appropriée, choisir une décision ou une fonction à remplir sur laquelle le corps / escadron se prononcera d'une manière démocratique, comme l'inventaire de la cantine, le représentant des cadets auprès du cadre des officiers ou la destination d'un voyage de fin d'année.

Entreprendre un processus conjointement à l'autorité appropriée pour choisir jusqu'à quatre candidats à l'élection ou jusqu'à quatre choix pour le référendum (à moins qu'il ne s'agisse d'une question qui peut être répondue par oui ou non). Les choix du référendum devraient être largement appuyés par les membres du corps / escadron, assurant ainsi que les équipes de campagne aient le même degré de motivation et que les cadets, présentés à des choix fascinants, doivent prendre une décision.

Prévoir deux instructeurs adjoints et leur donner l'instruction d'organiser des activités simultanées avec des groupes de cadets.

#### Préparer les ressources nécessaires :

- le matériel nécessaire aux rôles et aux processus décrits dans le guide des fonctionnaires électoraux situé à l'annexe B pour chaque bureau de vote (un bureau par 20 cadets) comprend :
  - o deux copies du guide des fonctionnaires électoraux situé à l'annexe B,
  - o une boîte avec une fente ou une ouverture dans sa partie supérieure pour servir d'urne électorale,
  - o suffisamment de ruban pour sceller l'urne électorale,
  - un tableau de présentation, ou une boîte découpée, pour servir d'isoloir,
  - deux crayons,
  - une règle,
  - une enveloppe de 8.5 po par 11 po sur laquelle il est écrit « bulletins de vote annulés »,

- le matériel situé à l'annexe C (référendum) ou l'annexe D (élection) comprend :
  - 23 bulletins de vote,
  - o une copie du formulaire du relevé officiel du scrutin,
  - une copie de la feuille de pointage,
- une feuille volante ou tout autre moyen d'afficher les questions de réflexion comprises dans l'annexe A,
- du matériel pour créer des objets pour la campagne, y compris des feuilles volantes, des marqueurs et du ruban de signalisation; et
- une liste nominative de tous les cadets pour servir de liste d'électeurs.

Pour réaliser une simulation plus réaliste, il est possible d'obtenir des ressources telles qu'une urne électorale, un isoloir et des sceaux en les commandant auprès d'Élections Canada (elections.ca) au 1-800-463-6868.

### **DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON**

Aucun.

#### **APPROCHE**

Une activité pratique a été choisie pour la présente leçon afin de mettre à profit les connaissances des cadets liées au civisme d'une façon amusante et interactive.

#### INTRODUCTION

#### **RÉVISION**

Aucune.

#### **OBJECTIFS**

À la fin de cette séance, les cadets doivent avoir participé à un processus démocratique.

#### **IMPORTANCE**

Il est important pour les cadets de participer à une élection, car reconnaître l'importance du processus démocratique et en être conscient fait partie d'être un bon citoyen.

#### **ACTIVITÉ**

Séparer les cadets en trois groupes. Les cadets de la phase un, d'étoile verte et de niveau de compétence un et les cadets de la phase deux, d'étoile rouge et de niveau de compétence deux constitueront « l'électorat », les cadets de la phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois constitueront « les candidats » et les cadets de la phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre constitueront « les fonctionnaires électoraux ». Le ratio idéal serait de 15 cadets pour trois candidats et deux fonctionnaires électoraux.



Le groupement des cadets peut être modifié afin de répondre aux exigences précises d'un corps / escadron. Par exemple, les cadets peuvent être déplacés entre les groupes en dépit de leur instruction de phase, de leur programme étoile ou de leur niveau de compétence pour obtenir le ratio 15 : 3 : 2. S'il n'y a pas assez de cadets pour former les trois groupes, le personnel adulte peut participer pour remplir le rôle des candidats.

2. Diriger l'élection comme il est indiqué dans les instructions de l'élection situées à l'annexe A.



Durant cette élection, l'instructeur jouera le rôle du directeur du scrutin, le fonctionnaire chargé de s'assurer que l'élection se déroule correctement et de fournir le matériel.

#### CONCLUSION

#### **MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Aucune.

#### **OBSERVATIONS FINALES**

Il est important pour les cadets de participer à une élection, car apprécier le processus démocratique et en être conscient fait partie d'être un bon citoyen.

#### COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Les cadets ont plusieurs occasions d'exercer leur leadership dans le cadre d'une séance d'élections telles que :

- Les cadets de la phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de la phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de la phase cinq, de niveau cadetmaître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles que diriger une équipe de campagne, conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets); et
- Les cadets de la phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger la séance sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets).

Deux instructeurs adjoints sont nécessaires pour cette leçon.

#### **DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**

Élections Canada (2010). *Aux urnes, Canada!* Extrait le 13 mars 2013 du site <a href="http://www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/qui&document=index&lang=f">http://www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/qui&document=index&lang=f</a>.

A-CR-CCP-701/PF-002

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

# **INSTRUCTIONS DE L'ÉLECTION**

ÉTAPE 1 : PRÉPARATION		DURÉE : 25 MIN
ÉLECTORAT (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> ANNÉES)	CANDIDATS (3º ANNÉE)	FONCTIONNAIRES ÉLECTORAUX (4º ANNÉE)
Diriger une activité pour susciter l'intérêt pour la prise de décisions démocratique, en participant à des activités telles que :  • une présentation donnée par un conférencier invité conformément à l'OCOM MX01.01B (Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire) ou l'OCOM MX01.01C (Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt), comme un fonctionnaire d'Élections Canada, un ancien candidat politique ou un ancien travailleur de campagne électorale;  • les activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine pertinentes conformément à l'OCOM MX01.01G (Participer à des activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine), telles que Nellie McClung, Le gouvernement responsable ou Baldwin et LaFontaine; et  • les stations d'apprentissage pertinentes conformément à l'OCOM MX01.01H	organise un référendum axé sur une question pouvant être répondue par oui ou non et permettre aux cadets de se ranger dans une équipe équipe appuyant la prise de position qu'ils préfèrent si l'on organise un référendum axé sur une question ouverte;  2. demander aux équipes de mettre au point une plateforme électorale qui comprend des détails sur leur choix ou leur candidat et indique les raisons pour lesquelles leur candidat ou leur choix est préférable;  3. demander aux équipes de planifier une campagne, y compris une présentation devant l'électorat.	Pour préparer les fonctionnaires électoraux à remplir leur rôle :  1. regrouper les cadets en paires, le premier cadet jouant le rôle du scrutateur et le deuxième, celui du greffier du scrutin;  2. faire une révision des rôles et faire prêter les serments professionnels aux cadets conformément au guide des fonctionnaires électoraux situé à l'annexe B;  3. faire une révision sur l'importance de l'impartialité totale des fonctionnaires électoraux — même s'ils ont une opinion par rapport à l'élection ou au référendum, ils doivent sembler parfaitement neutres (p. ex., ils ne peuvent pas discuter de l'élection ou du référendum, donneur leur appui à un candidat ou une campagne ou laisser paraître leur préférence par d'autres moyens) — pour aider à assurer que les électeurs et les candidats auront
(Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme).		

		4. associer une partie du corps / escadron à chaque bureau de vote selon les noms des cadets (p. ex., A-H au bureau de vote 1, I-M au bureau de vote 2, etc.), fournir la liste nominative appropriée à chaque bureau et étiqueter l'urne électorale correctement, si plus d'un bureau de vote est nécessaire;
		<ol> <li>demander aux cadets de commencer à monter les bureaux de vote conformément au guide des fonctionnaires électoraux situé à l'annexe B.</li> </ol>
ÉTAPE 2 : CAMPAGNE ÉLECTORALE		DURÉE : 20 MIN
ÉLECTORAT (1re et 2e ANNÉES)	CANDIDATS (3º ANNÉE)	FONCTIONNAIRES ÉLECTORAUX (4º ANNÉE)

Demander aux équipes de campagne de présenter leurs plateformes électorales au corps / escadron, en accordant un délai égal à chaque équipe. Les équipes de campagne peuvent aussi distribuer du matériel ou des moyens pour leurs partisans de manifester leur soutien, comme du ruban de signalisation coloré ou des pancartes.

Les fonctionnaires électoraux observeront les activités de la campagne électorale, mais comme il a été mentionné ci-dessus, ne pourront appuyer aucune campagne.

ÉTAPE 3 : VOTE		DURÉE : 15 MIN
ÉLECTORAT (1re et 2e ANNÉES)	CANDIDATS (3º ANNÉE)	FONCTIONNAIRES
		ÉLECTORAUX (4º ANNÉE)

Demander aux cadets jouant le rôle des fonctionnaires électoraux de gérer le bureau de vote pour le corps / escadron conformément au guide des fonctionnaires électoraux situé à l'annexe B. Demander aux fonctionnaires électoraux de voter juste avant d'accueillir le corps / escadron au bureau de vote.

Un représentant de chaque campagne peut remplir le rôle d'agent électoral après avoir prêté le serment nécessaire (le scrutateur est responsable de faire prêter serment, comme indiqué au document de cours situé à l'annexe B) en observant l'administration d'un bureau de vote. Les candidats peuvent aussi continuer de faire pression sur les cadets qui ne sont pas au bureau de vote.

ÉTAPE 4 : MISE EN TABLEAU ET RÉFLEXION	N	DURÉE : 15 MIN
ÉLECTORAT (1re et 2e ANNÉES)	CANDIDATS (3º ANNÉE)	FONCTIONNAIRES ÉLECTORAUX (4º ANNÉE)
Poser les questions suivantes au groupe pour encourager une réflexion sur le processus afin de favoriser une compréhension des nombreux processus de prise de décision utilisés par les citoyens durant les élections et de l'importance du scrutin secret pour assurer des élections équitables :  Q1. Sur quoi votre décision était-elle fondée?  Q2. Quel rôle les candidats ont-ils joué lors de votre prise de décision?  Q3. Qu'avez-vous pensé du processus	<ul> <li>Mener une discussion de groupe pour attirer l'attention sur les facteurs suivants :</li> <li>les équipes de campagne doivent former un front uni, même si leurs membres doivent cacher leurs croyances individuelles;</li> <li>la création d'une plateforme électorale exige des compromis et est constituée d'un mélange de croyances;</li> <li>s'engager dans une campagne électorale peut être un moyen intéressant de prendre</li> </ul>	Mettre en tableau les bulletins de vote conformément au guide des fonctionnaires électoraux situé à l'annexe B;
électoral?  Q4. À une certaine époque, les citoyens votaient en se tenant debout devant une grande foule pour annoncer le nom du candidat pour lequel ils souhaitaient voter. Comment cette méthode pourrait-elle avoir un effet sur la façon dont les gens votaient?	part à une élection.  Questions suggérées:  Q1. Qu'avez-vous appris du processus de la campagne?  Q2. Avez-vous trouvé difficile d'établir une plateforme électorale collective?  Q3. En donnant votre appui à l'équipe de campagne, avez-vous l'impression que vous avez été contraint d'appuyer un point de vue que vous ne souteniez pas personnellement? Comment vous sentiez-vous par rapport à cela?  Q4. Avez-vous l'intention de vous engager dans une campagne électorale lors de l'élection ou du référendum suivants? Pourquoi ou pourquoi pas?	
ÉTAPE 5 : RÉSULTATS, RÉTROACTION ET R ÉLECTORAT (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> ANNÉES)	EFLEXION CANDIDATS (3° ANNÉE)	DURÉE : 10 MIN FONCTIONNAIRES ÉLECTORAUX (4º ANNÉE)
Annoncer les résultats et déclarer quel candidat	ou quel choix a remporté la majorité simple (plus	,

Effectuer les étapes suivantes pour donner une rétroaction aux cadets et créer un rapprochement entre cette élection et les élections du Canada :

- accorder du temps à l'équipe de campagne ayant remporté la majorité simple pour remercier | 1.
   l'électorat et les autres équipes de campagne,
- 2. expliquer que ce processus est semblable à ce qui se déroule lors de l'élection des membres du parlement,
- 3. nommer les circonscriptions pertinentes pour le corps / escadron et les membres respectifs du parlement; et
- 4. noter que tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans ou plus peuvent participer aux élections.

Mener une discussion pour mettre les facteurs suivants en relief :

- les fonctionnaires électoraux, comme les fonctionnaires en général, doivent délaisser certains de leurs droits afin de conserver l'impartialité des processus démocratiques; et
- les fonctionnaires électoraux jouent un rôle important pour assurer l'équité des élections en suivant une série de procédures clairement établies pour que les résultats puissent être vérifiables et fiables.

#### Questions suggérées :

- Q1. Qu'avez-vous observé au sujet du processus électoral?
- Q2. Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez dû demeurer impartial durant l'élection?
- Q3. Souhaiteriez-vous remplir ce rôle à l'avenir? Pourquoi ou pourquoi pas?

# **GUIDE DES FONCTIONNAIRES ÉLECTORAUX**

SERI	MENT PROFESSIONNEL	
	recteur du scrutin fera prêter ce serment au scrutate lent à leurs fonctions.	ur et au greffier du scrutin avant qu'ils ne
Je dé	clare solennellement que :	
– je s	uis un membre du (nommer le co	orps / escadron);
– j'ag	irai loyalement sans partialité, crainte, faveur ni parti	pris conformément à la loi;
– au	bureau de scrutin, je garderai et aiderai à garder le s	ecret du vote.
DESC	RIPTION DES TÂCHES ET LISTE DE VÉRIFICATION	ON DU SCRUTATEUR
	Prêter le serment conformément à la boîte à notes	ci-dessus.
Prépa	rer le bureau de vote	
Avec l	aide du greffier du scrutin, le scrutateur doit :	
	installer le bureau de vote avec le matériel nécessaire comme indiqué à la figure A-1;	8.0
	compter les bulletins de vote fournis par le directeur du scrutin;	
	inscrire le nombre de bulletins de vote fournis à l'endroit approprié dans le registre officiel du vote;	GREFFIER SCRUTATEUR
	apposer leur signature derrière tous les bulletins de vote.	REPRÉSENTANTS
	DISPOSITION D'UN BUREAU DE VOTE	DES CANDIDATS
	La figure A-1 indique une disposition recommandée pour le bureau de vote. La table des représentants de la campagne n'est pas nécessaire. Si les fournitures le permettent, tout le matériel peut être placé sur une seule table.	Figure A-1 Disposition d'un bureau de vote
Admir	nistrer le processus électoral	
Pour c	ouvrir le bureau de vote, le scrutateur doit :	
	Faire prêter le serment suivant aux représentants of je garderai et aiderai à garder le secret du vote; je que je ne demanderai à aucun d'eux pour qui il a l'il pas un électeur à montrer un bulletin de vote marq	n'influencerai pas le vote des électeurs pas plus ntention de voter ou pour qui il a voté; je n'inciterai
	Montrer à tous ceux qui sont présents que l'urne él	ectorale est vide, puis la sceller.

Lorsqu'un électeur vient voter, le scrutateur doit :

- s'assurer que les initiales du scrutateur sont inscrites sur le bulletin de vote, le plier deux fois comme indiqué à la figure A-2 et le donner à l'électeur en lui donnant les instructions suivantes : aller dans l'isoloir, mettre une marque sur le cercle à côté de leur choix (ou, dans le cas d'un bulletin de vote en blanc, écrire leur choix dans l'espace fourni) et rapporter le bulletin après l'avoir replié de la même manière;
- vérifier si les initiales du scrutateur sont inscrites sur le bulletin de vote rapporté par l'électeur, puis le rendre à celui-ci en lui demandant de le placer dans l'urne électorale;
- si l'électeur déclare qu'il a fait une erreur, prendre le bulletin de vote annulé, le placer dans l'enveloppe destinée aux bulletins de vote annulés et donner un nouveau bulletin de vote à l'électeur:
- si un électeur a besoin d'aide pour voter, lui venir en aide tout en respectant le secret du vote (p. ex., au lieu de demander à l'électeur « pour qui souhaitez-vous voter? », lui demander d'indiquer ou d'écrire le nom de la personne) et en s'assurant que le greffier du scrutin observe tout cela; et
- après le vote, s'assurer que le greffier du scrutin inscrit un « V » à côté du nom de l'électeur sur la liste d'électeurs pour indiquer que celui-ci a voté.





Figure A-2 Plier un bulletin de vote

#### Recenser les votes

Une fois le vote terminé, on peut passer au dépouillement des votes. Seul le scrutateur peut manipuler les bulletins de vote. Le scrutateur doit :

vider le contenu de l'urne électorale sur la table;
 examiner les bulletins de vote un à un pour déceler ses initiales, prononcer le nom du candidat ou du choix marqué et montrer le bulletin aux représentants des candidats et au greffier du scrutin, qui inscrit les votes sur une feuille de pointage;
 si l'intention d'un électeur n'est pas clairement indiquée sur le bulletin de vote ou si le bulletin présente des informations permettant d'établir l'identité de l'électeur (p. ex., son nom ou ses initiales), déclarer que ce bulletin de vote est rejeté;
 placer les bulletins de vote en tas, un pour chaque candidat ou choix et un autre tas pour les bulletins rejetés ou annulés; et

lorsqu'on a terminé de compter les bulletins de vote, remplir le relevé officiel du scrutin.

BULLETINS DE VOTE ACCEPTABLES	BULLETINS DE VOTE INACCEPTABLES (REJETÉS)							
Les bulletins marqués d'une croix (X) ou d'un autre symbole	Les bulletins ne provenant pas du scrutateur (sans les initiales du scrutateur à l'arrière)							
Les bulletins dont la marque a été tracée par un crayon ou un stylo autre que ceux qui étaient fournis	Les bulletins sans aucune marque							
Les bulletins où la marque dépasse les limites du cercle	Les bulletins où plusieurs cercles correspondant aux candidats ont été marqués (y compris si les candidats semblent être classés)							
Les bulletins où le cercle a été partiellement ou complètement noirci	Les bulletins marqués ou sur lesquels on a écrit de façon à ce que l'identité de l'électeur soit connue							
Pour les bulletins de vote en blanc, les bulletins où seule une partie du choix a été indiquée, tant que le choix demeure identifiable	Les bulletins où aucun des cercles n'est marqué							
DESCRIPTION DES TÂCHES ET LISTE DE VÉRIF	FICATION DU GREFFIER DU SCRUTIN							
☐ Prêter le serment conformément à la boîte à	notes ci-dessus.							
Ouvrir le bureau de vote								
Le greffier du scrutin doit aider le scrutateur à instal	ler le bureau de vote comme indiqué ci-dessus.							
Administrer le processus électoral								
Après avoir aidé le scrutateur à ouvrir le bureau Lorsqu'un électeur vient voter, le greffier du scrutin d	de vote, le greffier du scrutin s'occupera des électeurs doit :							
demander à l'électeur de se présenter et de	nommer sa division / son peloton / sa section;							
☐ trouver le nom de l'électeur sur la liste et le l	biffer;							
lorsque l'électeur a exercé son droit de vote, qu'il a voté.	lorsque l'électeur a exercé son droit de vote, inscrire un « V » à côté du nom de l'électeur pour indiquer qu'il a voté.							
Recenser les votes								
Une fois le vote terminé, le greffier du scrutin doit :								
recenser le nombre de votes à l'aide de la feuille de pointage alors que le scrutateur prononce le nom du candidat ou du choix;								
	uille de pointage alors que le scrutateur prononce le nom							

A-CR-CCP-701/PF-002 Annexe B de l'OCOM MX01.01F
CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

# MATÉRIEL POUR UN RÉFÉRENDUM

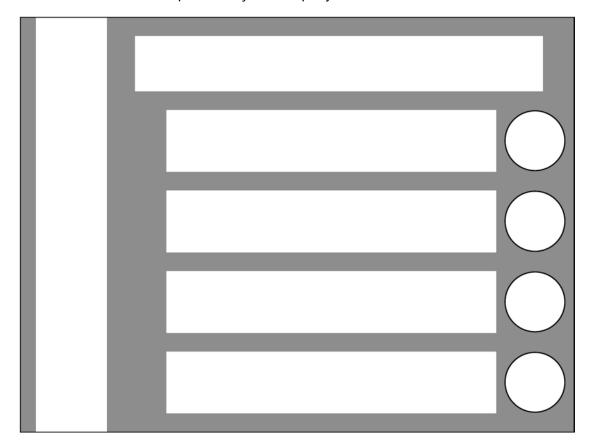
Si l'on organise une élection, pour choisir un candidat pour une prise de position, voir le matériel à l'annexe D.

Bulletin de vote d'un référendum axé sur une question pouvant être répondue par « oui » ou « non »

NON	$\times$
OUI	$\sim$
OUI	$\sim$
	~
NON	$\simeq$
	Ŏ

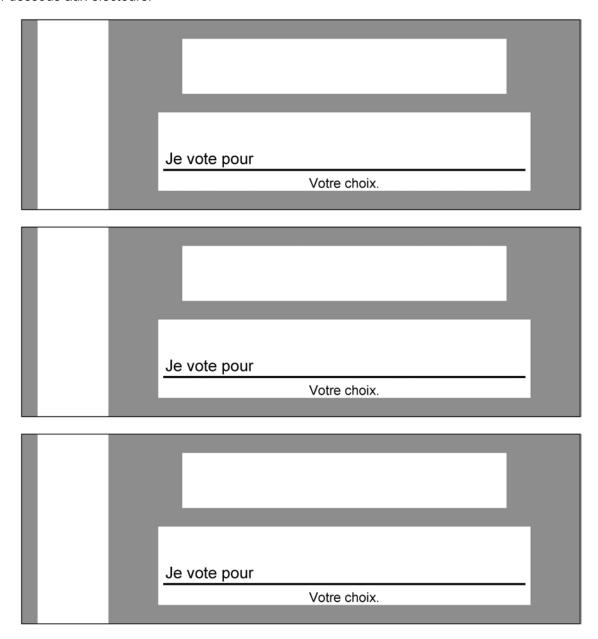
#### Bulletin de vote d'un référendum axé sur des choix

Avant de photocopier les bulletins de vote, découper le bulletin, écrire la question et les réponses et s'il y a lieu, modifier le bulletin en le découpant de façon à ce qu'il y ait deux ou trois choix.



#### Bulletin de vote en blanc d'un référendum

S'il n'y a pas assez de temps pour préparer suffisamment de bulletins de vote, on peut utiliser un bulletin de vote en blanc. Afficher une liste de choix au bureau de vote et à l'intérieur de l'isoloir et fournir le bulletin de vote ci-dessous aux électeurs.



## Feuille de pointage du référendum

	CHOIX		CHOIX CHOIX					CHOIX			CHOIX			CHOIX								
5																						5
10																						10
15																						15
20																						20
25																		П				25
30																						30
35																		П	П	Т		35
40																						40
45																		П				45
50																			П	Т		50
55																						55
60																						60
65																						65
70																						70
75																						75
80																						80
85																						85
90																						90
95																						95
100																						100
105																						105
110																						110
115																						115

# Bureau de vote : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ (Nom ou numéro) CHOIX NOMBRE DE (dans le même ordre que sur le VOTES bulletin de vote) **VOTES VALIDEMENT BULLETINS DE VOTE ANNULÉS EXPRIMÉS BULLETINS DE VOTE** REJETÉS BULLETINS DE VOTE INUTILISÉS TOTAL DES BULLETINS DE VOTE TOTAL DES VOTES N'AYANT PAS SERVI AU VOTE **BULLETINS RECUS DU** TOTAL GLOBAL DIRECTEUR DU SCRUTIN (SOMME DES TOTAUX) LE TOTAL GLOBAL DU RECENSEMENT DOIT ÊTRE IDENTIQUE AU NOMBRE DE BULLETINS DE VOTE REÇUS DE LA PART DU DIRECTEUR DU SCRUTIN Signature du scrutateur Signature du greffier du scrutin Signature du représentant de la campagne Signature du représentant de la campagne Signature du représentant de la campagne Signature du représentant de la campagne

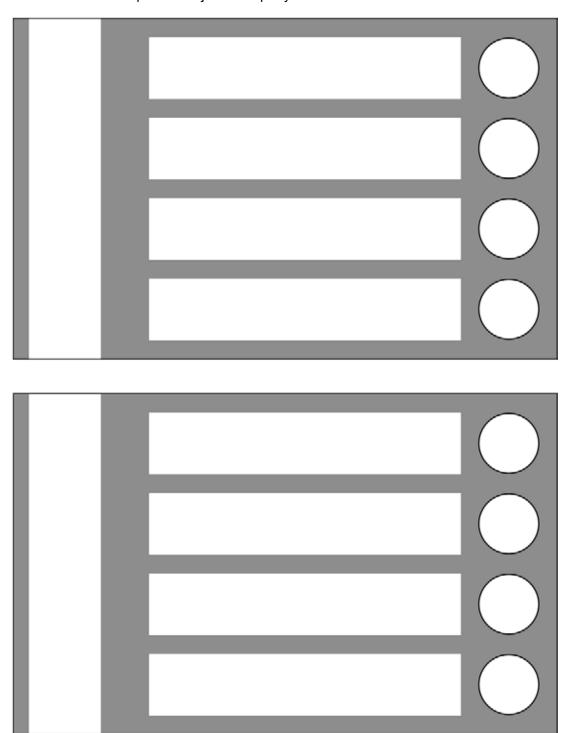
Relevé officiel du scrutin du référendum

A-CR-CCP-701/PF-002 Annexe C de l'OCOM MX01.01F
CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

# **MATÉRIEL POUR UNE ÉLECTION**

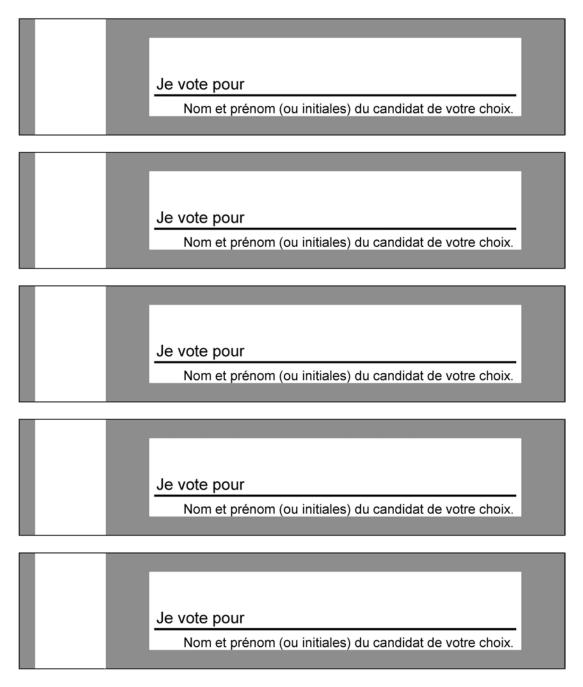
## Bulletin de vote pour une élection

Avant de photocopier les bulletins de vote, découper le bulletin, écrire les noms des candidats et s'il y a lieu, modifier le bulletin en le découpant de façon à ce qu'il y ait deux ou trois choix.



#### Bulletin de vote en blanc d'une élection

S'il n'y a pas assez de temps pour préparer suffisamment de bulletins de vote, on peut utiliser un bulletin de vote en blanc. Afficher une liste de choix au bureau de vote et à l'intérieur de l'isoloir et fournir le bulletin de vote ci-dessous aux électeurs.



## Feuille de pointage de l'élection

	CANDIDAT	CANDIDAT	CANDIDAT	CANDIDAT	CANDIDAT	
5						5
10						10
15						15
20						20
25						25
30						30
35						35
40						40
45						45
50						50
55						55
60						60
65						65
70						70
75						75
80						80
85						85
90						90
95						95
100						100
105						105
110						110
115						115

## Relevé officiel du scrutin de l'élection

Relevé officiel du scru	itin de l'élection			
Bureau de vote : (Nom ou numéro)		Date :		
	CANDIDATS (dans le même ordre qu bulletin de vote)		NOMBRE DE VOTES	
VOTES VALIDEMENT EXPRIMÉS BULLETINS DE VOTE	B(	JLLETINS D	DE VOTE ANNUI	_ÉS
REJETÉS			DE VOTE INUTIL BULLETINS DE V	
TOTAL DES VOTES			S SERVI AU VO	
	+			
	TOTAL GLOBAL			LLETINS REÇUS DU ECTEUR DU SCRUTIN
	(SOMME DES TOTAUX)		$ lap{}{}$	
	LE TOTAL GLOBAL D NOMBRE DE BULLE DIRECTEUR DU SCR	TINS DE VO		
Signature du :	scrutateur		Signature du	greffier du scrutin
Signature du représenta	ant de la campagne	Sig	nature du repré	sentant de la campagne
Signature du représenta	ant de la campagne	Sig	qnature du représ	sentant de la campagne